

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA
HAUTE SAONE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE CHAUX-LA-LOTIERE**

Séance du 09/02/2018

Date de convocation : 02/02/2018

L'an deux mil dix-huit, et le neuf du mois de février, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Frédéric CHAPUIS, Maire.

Date d'affichage : 15/02/2018

Présents : Frédéric CHAPUIS, Ludovic BRENOT, Éric FAUCHON, Christophe GUICHARD, Stéphanie JUPILLE, François MAILLOT, Alexandre ORMAUX, Armand FALVO.

Absente Excusée : Stéphanie JUPILLE ayant donné pouvoir à Alexandre ORMAUX.

Absente : Marie PASCAL

M Christophe GUICHARD a été élu secrétaire.

2018-01

Objet : AVENANTS CONTRATS D'ASSURANCE GROUPAMA

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise le Maire à signer les avenants des contrats d'assurance souscrits auprès de GROUPAMA.

2018-02

Objet : NUMÉROTATION DE LA RUE DES CÔTES

Suite à une nouvelle construction rue des Côtes, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Adopte la numérotation de cette rue comme suit :

N° 1 Vacant

N° 3 Mme TROSSAT Pierrette

N° 5 Monsieur JEAN Frédéric et Madame MONTROY Anne

N° 7 Monsieur CHAPUIS Jean-Denis

N° 9 Monsieur CHAPUIS Nicolas et Mme GRAS Violène

N° 11 Monsieur LUGINBHUL Kevin

- Charge le Maire de communiquer cette information notamment aux services de la DGFIP.

M Christophe GUICHARD a été élu secrétaire.

2018-03

Objet : TRAVAUX EN FORÊT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte le programme 2018 de travaux en forêt présenté par les services de l'O.N.F. pour un montant de 2332.10 € HT.

2018-04

Objet : DROIT DE PREEMPTION PARCELLE ZE 142

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de ne pas exercer son droit de préemption sur la parcelle cadastrée ZE 142.

2018-05

Objet : RENOUVELLEMENT DU BAIL DE MONSIEUR GUIGNARD MAURICE

Le bail de location accordé à GUIGNARD Maurice concernant le terrain communal « La Pommeraie », Section ZH n° 27 d'une superficie d'environ 38 ares 60 ca arrivé à expiration le 31 décembre 2017, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide le renouvellement de ce bail pour une durée de 9 années à compter du 1^{er} janvier 2018 pour se terminer le 31 décembre de l'année 2026.

Le montant du loyer s'établira sur la base de 15.84 euros indexé sur l'indice du prix des fermages déterminé avant échéance par arrêté préfectoral.

Le Maire est chargé d'établir un bail de location.

2018-06

Objet : ACQUISITION PARCELLE CADASTRÉE ZC N° 118 APPARTENANT A MME CHRISTIANE MENETRIER

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide d'acquérir une parcelle cadastrée ZC n° 118, d'une surface de 12ca, issue de la parcelle cadastrée ZC n°74, appartenant à Madame Christiane MENETRIER, pour la somme d'un euro symbolique, les frais de notaire seront supportés par la commune.
- Autorise le Maire à signer tout document relatif à cette acquisition.

2018-07

Objet : REMBOURSEMENT DU PRET RELAIS DE 70000 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide le remboursement anticipé du prêt relais n° 102780800300020595006, de 70 000 euros, souscrit auprès du Crédit Mutuel.
- Autorise le Maire à signer tout document relatif à ce remboursement
- S'engage à inscrire les crédits nécessaires au budget eau et assainissement 2018

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus
Ont signé au registre les membres présents